

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 21 octobre 2021

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel

#### **ÉTAIENT PRESENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, Mme Youssef, M. Constant, Mme Dellac, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, M. Chabani, M. Fourcade, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Chaumillon, M. Cannarozzo, Mme Pierre

#### **ÉTAIENT EXCUSES :**

M. Bedreddine donnant pouvoir à Mme Labbé  
M. Blanchet donnant pouvoir à Mme Dellac  
Mme Thibault donnant pouvoir à M. Molossi  
M. Taïbi donnant pouvoir à Mme Capanema  
Mme Saïd-Anzum donnant pouvoir à M. Troussel  
Mme Ségura donnant pouvoir à M. Monany  
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Chabani

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Bouamrane, M. Martin S., Mme Franclet

-----



## Délibération n° 2021-X-43 du 21 octobre 2021

### **ACTUALISATION DU PLAN DE MOBILISATION POUR DES JEUX INCLUSIFS, SOLIDAIRES ET ÉCOLOGIQUES EN SEINE-SAINT-DENIS – PÉRIODE 2021- 2024.**

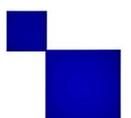
**Le conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n°2018-IX-38 du 27 septembre 2018 relative à l'approbation du plan de mobilisation du Département pour la Seine-Saint-Denis 2024,

Vu le rapport de son président,

La quatrième commission consultée,



**après en avoir délibéré,**

- APPROUVE l'actualisation du plan de mobilisation pour des jeux inclusifs, solidaires et écologiques en Seine-Saint-Denis pour la période 2021-2024, ci-annexé.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Se sont prononcés pour :

*M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, M. Bedreddine, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, Mme Ségura, M. Chabani, Mme Lagarde, M. Fourcade, M. Cannarozzo, Mme Pierre*

Abstention(s) de :

*Mme Azoug, Mme Youssouf, Mme Denis, Mme Girardet, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Chaumillon*

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstention(s) : 7
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*